

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 55 (1929)
Heft: 20

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation de la Société menaçait de devenir critique et il fallait faire face au danger. Adieu les gros dividendes ; mais il fallait à tout prix accorder du 5 % au moins afin de maintenir au pair la valeur des actions. En 1925, le Conseil d'administration s'abrait dans les frais généraux, diminuait les traitements du directeur, du Bureau, du secrétaire, les jetons des Conseils, les vacations diverses, on serrait la courroie partout. Mesures insuffisantes en regard de la baisse continue des sels du Rhin. En 1925 et 1926, le Conseil d'Etat autorisait un prélèvement de 45 000 fr. sur la vente d'eau salée pour balancer le compte d'exploitation, alors que jusque-là ce produit était réservé exclusivement aux travaux d'avancement. Et pour comble, un rapport des experts techniques de la Société signalait à ce moment-là l'épuisement rapide des poches salées du Coulat et du Bouillet que l'on considérait comme un réservoir de toute sécurité pour une durée qu'un rapport de 1896 évaluait à 200 ans.

Il fallait aviser. Dans ces conditions, la vente d'eau salée à Monthey ne pouvait subsister sans accélérer l'épuisement des mines. La convention avec les usines de Monthey, arrivant à échéance, était dénoncée dès le 1^{er} janvier 1927.

La Société adressait alors une requête au Conseil d'Etat, tendant à examiner de concert la situation et d'étudier une modification éventuelle de la convention de 1917, afin de ne pas exposer l'entreprise à un désastre financier qui eût atteint du même coup l'Etat lui-même, comme principal actionnaire.

Une commission d'experts fut chargée par le Conseil d'Etat d'étudier cette épineuse affaire ; cette étude menée rondement aboutit à la conclusion que rien ne justifiait une modification de la convention, mais qu'une interprétation plus large de celle-ci permettrait sans difficulté de faire bénéficier la Société d'un certain nombre de redevances de l'Etat, pour des travaux de manutention, de transport, de iodage, dénaturation, non spécifiés dans l'acte en question ; une ristourne à la Société sur les droits prélevés par l'Etat sur la vente des sels « Cérébos », et l'achat par l'Etat de la réserve de sel en cases, qui est tenue à sa disposition au Bévieux, vinrent compléter ces dispositions d'ordre financier et rétablir l'équilibre menacé. Voilà où nous en sommes depuis deux ans ; reste à savoir ce qu'il adviendra par la suite du prix du sel des Salines du Rhin.

Ces circonstances difficiles ont une fois de plus démontré combien les prévisions concernant la durée de productivité des mines sont difficiles et instables. Si l'on s'en réfère au rapport des experts techniques de 1926, l'on peut donc craindre l'épuisement rapide de l'exploitation actuelle ; mais un fait nouveau vient, au contraire aujourd'hui, éveiller de nouveaux espoirs et des possibilités de production insoupçonnées.

(A suivre.)

DIVERS

Hollandais en Suisse.

Quinze directeurs d'usines électriques hollandaises ont accompli, du 7 au 14 septembre dernier, un voyage d'études en Suisse, au cours duquel ils ont été les hôtes de l'Union de centrales suisses d'électricité et des directeurs d'usines suisses qui, il y a deux ans, avaient visité les Pays-Bas où leurs collègues hollandais leur firent un accueil chaleureux et somptueux.

Accompagnés durant tout leur séjour dans notre pays par MM. Ringwald, président, Largiadèr, secrétaire général de l'Union de centrales suisses et Burri, directeur de la Société pour la diffusion de l'énergie électrique en Suisse, ces Messieurs visitèrent Bâle-Ryburg-Schwörstadt, Olten-Gösgen, Berne, Lausanne, Vernayaz, Fully, la Furka, l'Oberhasli, Lucerne, la Fabrique Landis et Gyr, à Zoug, le Wäggital, Zurich et les établissements Brown, Boveri et C^{ie}, à Baden.

Pendant leur séjour en Suisse française, ils furent les hôtes de la Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe dont le directeur, M. G. Nicole, ingénieur, leur adressa, au cours d'une promenade en bateau à vapeur sur le Léman, une allocution conçue en termes très heureux.

Cours théorique et pratique sur le béton armé,

organisé par la Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Nous signalons une dernière fois à nos lecteurs ce cours dont nous avons publié, dans notre dernier numéro, le programme in extenso et qui s'ouvrira le mardi 8 octobre, à 15 h. 15, au Palais de Rumine, à Lausanne. Rappelons que la S. I. A. a eu la bonne fortune de s'assurer le concours de deux éminents ingénieurs français, M. Caquot, l'auteur du hardi pont de « La Caille », sur la route de Genève à Annecy (une arche en béton non armé de 140 m de portée) et M. Freyssinet le constructeur des grandioses hangars d'Orly, en béton armé, pour ballons dirigeables, du viaduc de Saint-Pierre-du-Vauvray, sur la Seine (une arche unique de 132 m) et du pont sur l'Elorn, à Plougastel (3 arches de 180 m de portée libre), tous deux en béton armé.

Dans un autre ordre d'idées, M. le Dr G. Juvet, professeur à l'Université de Lausanne, fera, le 9 octobre, à 20 h. 15, une conférence publique sur « Quelques aspects de la mécanique ondulatoire et de la théorie des quanta » : elle intéressera tous ceux qui suivent l'évolution si passionnante des théories sur la constitution de la matière. Le programme détaillé du cours et les cartes d'entrée (entre autres cartes « partielles » à 3 fr. par leçon ou conférence d'une heure) sont délivrés par M. G. Nicole, ingénieur, chemin de Morner 1, à Lausanne.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

La section de Paris invite cordialement les membres de l'Association à participer à son « banquet d'automne » qui aura lieu, le 12 octobre courant, à l'Auberge de la Terrasse, près de Saint-Germain, restaurant fameux par ses origines (il date de 1782), son histoire, son site, sa décoration et le raffinement de sa cuisine.

Rendez-vous, ledit jour, à 16 heures précises, au « Café des Sports » (Porte Maillot), d'où partira la colonne d'automobiles.

BIBLIOGRAPHIE

Geld-, Bank und Börsenwesen. Eine gemeinverständliche Darstellung. Von Professor Dr. Georg Obst. — 26. verbesserte Auflage (107.—109. Tausend). 8°. XVI, 524 Seiten. — In Ganzleinen RM 12. — Stuttgart 1929. — C. E. Poeschel Verlag.

M. G. Obst, professeur à l'Université de Breslau, est l'auteur de plusieurs traités sur la banque, le commerce et l'administration qui jouissent d'un succès brillant et d'ailleurs parfaitement mérité car ils sont conçus dans un heureux esprit didactique, mais sans pédanterie ni aucune de ces dissertations oiseuses dont les « économistes » sont si friands.

Ainsi, son « Geld-Bank und Börsenwesen » dont la 26^e édition vient de paraître et qui est, en somme, un abrégé d'un autre de ses ouvrages, « Das Bankgeschäft » en deux volumes classiques, en Allemagne, est un exposé concis et précis des opérations de banque et de bourse, de celles que tout possesseur d'un carnet d'épargne connaît jusqu'à celles qui sont plus mystérieuses, notamment le calcul détaillé des cours de la bourse, par les agents de change, en fonction de l'offre et de la demande. Il va sans dire que M. Obst s'est imposé le devoir

de tenir son livre au courant des changements si rapides et si profonds survenus au cours des dernières années, dans l'organisation financière de nombreux Etats. Le chapitre qu'il consacre à l'évolution des finances de l'Allemagne et au statut présent de la « Reichsbank » est, dans cet ordre d'idées, des plus instructifs. Disons encore que M. Obst est toujours inspiré du souci — trop souvent négligé par les auteurs d'ouvrages similaires — de définir les termes techniques dont il use et d'en citer les équivalents dans d'autres langues : aussi, ne serait-ce qu'à ce titre de dictionnaire technique, ce livre est propre à de précieux services.

La fabrication de la fonte malléable, par C. Busquet, contrôleur technique principal en usine du service du matériel des chemins de fer de l'Etat français. — Volume 16×25, VIII, 160 pages. 144 figures, 1929. — Relié 41 fr. et broché 32 fr. — Dunod, éditeur, à Paris.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'auteur traite de la fonte malléable en général, de son origine, de ses propriétés, des phénomènes physiques et chimiques ayant rapport à son élaboration ; il examine les conditions spéciales des alliages fer-carbone et donne d'utiles renseignements sur les matières premières se trouvant en présence en cours de fusion. Dans la deuxième partie, M. Busquet étudie successivement la fabrication de la fonte malléable française, celle de la fonte malléable à cœur noir au cubilot et celle de la fonte américaine au four à réverbère et examine ensuite la fabrication de la fonte malléable à cœur noir au petit convertisseur Bessemer. Un chapitre est consacré à la graphitisation et à la marche du recuit de la fonte malléable à cœur noir. Dans la troisième partie, l'auteur indique les principales caractéristiques des fontes actuellement fabriquées, montre les moyens d'apprécier facilement leurs qualités et de connaître les avantages et les inconvénients propres à chaque espèce. Il fixe enfin les conditions de réception pour certaines pièces en fonte malléable.

Versuche über Längen- und Gefügeänderung von Beton-zuschlagstoffen und Zement-Mörteln unter Einwirkung von Temperaturen bis 1200° C. — Cahier N° 60 de la « Commission allemande pour le béton armé », rédigé par le Prof. Dr. Kurd Endell. — Wilhelm Ernst & Sohn, éditeurs. — Berlin 1929. — Prix : 4,80 RM broché.

Cette brochure de 32 pages avec 8 tableaux récapitulatifs et 32 figures résume les résultats des essais effectués au Laboratoire de l'Ecole Technique supérieure de Berlin en vue de déterminer comment se comportent les différents matériaux utilisés pour la préparation des bétons, lorsqu'ils sont exposés à des températures poussées jusqu'à 1200°. L'auteur a examiné en premier lieu divers ballasts provenant de roches quartzes, ou calcaires ou volcaniques, puis le ciment portland et enfin des mortiers. Les résultats obtenus offrent un très grand intérêt pour toutes les constructions en béton telles que cheminées, tours d'extinction du coke, etc., qui sont exposées à des températures pouvant dépasser 500°. Les ballasts préparés avec des laitiers de hauts fourneaux ou avec des produits céramiques (briques concassées) sont de beaucoup plus résistants au feu que ceux provenant de roches naturelles quartzes, calcaires ou même volcaniques.

S. T. S. Schweizer Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon : Selnu 28.75 — Telegramme : INGENIEUR ZÜRICH

Gratuit pour tous les employeurs.

Emplois vacants :

Maschinen-Abteilung.

777. Zwei Elektro-Ingenieure od. Techniker mit Praxis im Radiowesen. Zürich.

781. Betrieb-Ingenieur zur Einführung der « Refa-Methode » für Arbeitszeitermittlung, erfahr. Kraft. Kt. Thurgau.

785. Dessinateurs-industriels, 25-30 ans, plusieurs années de pratique. Genève.

787. Ingénieur d'études, bon dessinateur pour outillages de presses, machines à forger, gabarits de perçage et d'alésage et autres montages pour machines-outils. France (Oise).

789. Ingénieur dessinateur d'études pour installation générale d'usine. Place stable et bien payée. France (Oise).

793. Techniciens-dessinateurs ayant 2-3 ans de pratique en mécanique générale et si poss. notions en matériel de broyage et de papeterie. France.

797. Chemiker-Techniker oder Ingenieur für Laboratorium. Deutsche Schweiz.

803. Ingénieurs-chimistes de parfums synthétiques. Canton de Genève.

677. Gewandt. Konstrukteur-Zeichner mit Erfahrung für kl. Apparatebau gut Französ. sprechend. Kt. Bern.

715. Selbständ. Eisenkonstrukteur für Hoch- und Gehälterbauprojektierung der die Ausführung in Werkstatt und Montage überwacht. Rumänien. (Schweizermeldung.)

747. Jung. Elektro-Ingenieur für Bureauarbeiten, mit Erfahr. in Freileit.-bau, Sprachkenntnisse erwünscht, entwicklungsfähig. Posten. (Verkauf etc.) Genève.

Bau-Abteilung.

1174. Ingénieur pour bureau d'études ayant au moins 3 ans de pratique et connaissances approfondies en hydraulique et béton armé. France.

1176. Jeune technicien-architecte connaiss. bien le français, capable dessin et surveillance, conduite chantiers. Bureau d'architecte, Paris.

1180. Jung. Bau-Ingenieur für Kantons-Ingenieurbureau Zentralschweiz. Dringend.

1182. Architekt-Bauingenieur energisch und sicher auftretend als techn. Bühnenleiter für das gesamte techn. Personal eines schweiz. Schauspielhauses (vorläufig nicht Entwürfe) Anfertig. d. gesam. Dekorationen, Beleuchtungsanlagen etc. Entwicklungsfähig. Posten. Sofort. Eilofferten.

1186. Géomètres expérimentés pour études de routes. Congo belge.

1188. Architekt od. Bautechn. künstl. befähigt, selbständig in Bureau und Bauplatz Dauerstelle mit ev. spät. Interessenbeteiligung. Arch. Bureau Tessin.

1200. Erfahr. Eisenbeton-Ingenieur a/Ing. Bureau Zürich.

1204. Jeunes ingénieurs dipl. des mines et métallurgistes pour exploitations en Afrique. français indispensable. Voyage payé. Contrat 3 ans.

1206. Architekt selbständ. im Skizzieren v. Bau- und Detailplänen, künstler. befähigt, in Bureauarbeiten bewandert. Arch. Bureau Basel.

1208. Ingenieur mit Erfahr. im armiert. Beton statischen Berechnungen und ev. Stollenbau, für Bureau und Bauplatz. Eintr. November. Ing. Bur. Zürich.

1210. Jüng. Architekt mögl. dipl. E. T. H. mit Bureau Praxis. Sofort. Zürich.

1138. Jüng. Topographen hauptsächlich für Vermessungen im Gelände (Busch) für 3 Jahre. nach Zentral-Amerika. Engl. Petroleumgesellschaft.

1150. Jung. Bau-Ingenieur vorläufig für Bureauarbeiten (armiert. Beton und Tiefbau, Eisenkonstrukt.) guter Statiker, Beherrschg. d. französ. Sprache. Frankreich. Anfangsgehalt ca. Frs 1500 monatlich.

1218. Jeune ingénieur ou techn. spécialisé en béton armé. Immédiat. Neuchâtel.

1228. Chefs de chantier, techniciens, en béton armé, pour Alger.

1232. Jung. Bau-Ingenieur od. Techn. als Bauführer für gröss. Tiefbauarbeiten in Frankreich. Praxis im Wasserversorgungsbau erw. Französ. Bedingung. Schweizermeldung. Eintritt Ende Oktober.

1234. Ingenieur od. Techniker ev. Bauführer für schwierigen Tunnelbau in Süditalien. Sofort. Schweizermeldung.

1236. Jung. Ingenieur für Absteckungsarbeiten und Assistant des Bauleiters nach Spanien. Reise bezahlt. Schweizermeldung.

1248. Ingenieur ayant l'expérience des travaux publics et maritimes, y compris le fonçage des caissons à air comprimé et béton armé pr. diriger chantiers en France. Agé de 40 ans environ.

1250. Architekt spez. guter Zeichner zum Entwerfen und Ausführung. Sofort. Arch. Bureau St. Gallen.

1252. Ingénieurs ou techn. surveillants expérimentés pour construction de routes. Français indispens. Congo belge.

Adresser toutes les communications au Service technique de placement, à Zurich, Tiefenhöfe 11.